

**Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
de la Commune
de CONQUES-EN-ROUERGUE**

ORDRE DU JOUR

**Séance du mercredi 29 avril 2026 – 18 h 00
Mairie de Saint-Cyprien-sur-Dourdou**

Le CCAS cordonnera le banquet des aînés, le 4 juin 2026 à Saint-Cyprien-sur-Dourdou, l'artiste retenue pourrait être La Cariolle (contact en cours par Josette LALA et Marie-Françoise CLOT) et le prestataire du repas pourrait être Aurélien GAILLAC. Le système de distribution des courriers (anciennement par la poste) va être revu afin de minimiser les coûts d'acheminement et de s'assurer de toucher le plus de personnes possibles. En effet, sur plus de 500 courriers seuls 200 couverts sont prévus chaque année. Mme RAMOS prendra contact avec Virginie lors de sa prochaine permanence à Conques (lundi 4 mai après-midi), M LEDUC et Mme MICHEL à Grand-Vabre (lundi matin ou jeudi après-midi), Mme CLOT et GUTFREUND à Saint-Cyprien (tous les matins sauf le lundi), M CABROL et Mme BRUEL à Noailhac (mardi après-midi). Il est envisagé de proposer une petite tombola en complément de l'animation.

Secrétaire de séance : Bertrand CAYZAC

1. Nomination d'un Président de séance pour le vote du CFU 2025.

OBJET : Vote du Compte Financier Unique 2025 – Election d'un Président de séance.

Monsieur le Président précise au Conseil d'administration, que selon la Loi, il n'est pas autorisé à participer au débat et au vote du compte financier unique.

Il y a donc lieu de désigner un Président de séance parmi le Conseil d'Administration pour cet objet.

Le Conseil d'administration, après délibération et à l'unanimité ;

- **DESIGNE Mme LALA** en qualité de Présidente de séance pour l'examen et le vote du compte financier 2025 de la commune de Conques-en-Rouergue.

2. Vote du Compte Financier Unique 2025

OBJET : Vote du CFU 2025 et affectation du résultat. Budget CCAS – Commune de CONQUES-EN-ROUERGUE.

Pour le vote du CFU, Mme LALA a été désignée en qualité de Président de séance.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2311-5 et R.2311-11 et suivants,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Après s'être fait présenter le budget primitif, les décisions modificatives, le compte financier unique 2025 du CCAS de la commune de Conques-en-Rouergue :

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- vote et arrêté les résultats définitifs du CFU 2025 de la commune de Conques-en-Rouergue, tels que définis ci-dessous :

Résultats CFU 2025 - CCAS de Conques-en-Rouergue

LIBELLE	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		43.70 €		2 661.55 €		2 705.25 €
Opérations exercice	- €	- €		1 992.32€		1 992.32€
<i>Sous-Total</i>	- €	43.70 €		4 653.87€		4 697.57€
Résultat de clôture		43.70 €		4 653.87€		4 697.57€
Résultat définitif		43.70 €		4 653.87 €		4 697.57€

M. LAGRANGE, Président du CCAS de la commune de Conques-en-Rouergue, n'a pas participé au vote du CFU.

Considérant que le CFU 2025 fait apparaître un excédent de fonctionnement de 4 653.87 € :

- décide de reprendre les résultats au budget 2026 du CCAS de CONQUES en ROUERGUE comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2024 CCAS de la commune de Conques-en-Rouergue	
Résultat de fonctionnement N-1	
Résultat de l'exercice 2024	- 00 €
Résultat antérieur reporté	4 653.87 €
Résultat à affecter	4 653.87 €
Investissement	
Solde d'exécution N-1 (R 001)	+43,70 €
Solde des restes à réaliser 2024	- €
Besoin de financement	- €
AFFECTATION AU BP 2026	
Affectation en réserves R 1068 (I)	- €
Report en fonctionnement R 002	4 653.87 €

3. Vote du budget 2026

OBJET : Examen et vote du budget primitif 2026 du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Conques-en-Rouergue.

Monsieur le maire explique les ressources constituées de la subvention versée par la commune et du report des sommes non dépensées. Les administrateurs interrogent le Maire sur les ressources dégagées par les cimetières. Cette dernière est bien souvent moindre que la somme versée par la Mairie au titre de subvention au CCAS et qui s'adapte aux projets portés par ce dernier. Ainsi, en 2025, le produit des cimetières pour la commune était de 3100€ et la subvention versée au CCAS par la commune de 6000€.

Le repas des aînés sera porté par le CCAS et il participera aux activités organisées par les associations afin de faciliter les synergies entre elles. Ainsi, le club de l'amitié évoque la prochaine action portée par le point info sénior. M CAYZAC propose que les actions puissent être présentées aux élus en amont de leur validation. Le flyer de l'action sera envoyé au membre du CCAS en même temps que le présent compte rendu.

Le budget du CCAS de Conques-en-Rouergue représente un volume budgétaire de 7 697.57€ qui se décompose ainsi.

Section	Budget CCAS
Fonctionnement (Dépenses et Recettes)	7 653.87€
Investissement (Dépenses et Recettes)	43.70 €

Total	7 697.57€
--------------	------------------

Le Conseil d'administration, après délibération et à l'unanimité ;

- **APPROUVE et VOTE** le budget principal 2026 du CCAS de la commune de CONQUES-EN-ROUERGUE, ainsi présenté.